

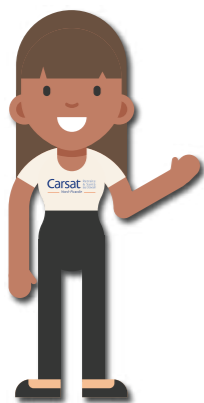
ENTREPRISES

Connaître & Comprendre...

Pour agir ensemble sur



L'accompagnement
à la retraite
de vos salariés



QUI SOMMES-NOUS ?

L'Assurance retraite est le premier opérateur public des retraites en France. La Carsat Nord-Picardie propose un réseau de proximité sur les Hauts-de-France organisé en **8 circonscriptions et 25 points d'accueil**. Nous disposons des bases d'information les plus complètes, constituées à partir de données fiables. Nous appuyons nos conseils sur la réglementation en vigueur pour rendre un service gratuit de qualité et ainsi permettre le passage à la retraite des salariés du Régime Général.

Le conseil retraite en entreprise : afin de mieux préparer le passage à la retraite des salariés, nous intervenons dans les entreprises en construisant une réunion adaptée.

NOS MISSIONS

- **Clarifier** : La législation retraite reste complexe et évolutive. Les réunions permettent de comprendre le fonctionnement des régimes de retraite et de s'y retrouver dans un paysage complexe.
- **Informer** : Les animateurs délivrent une information globale et complète sur la retraite pour permettre aux salariés de découvrir l'ensemble des dispositifs de poursuite d'activité et faire un choix éclairé quant à l'âge de départ à la retraite.
- **Expliquer** : Très pragmatiques et pédagogiques, les réunions ont pour objectif d'expliquer très concrètement les documents reçus par chacun avec l'appui de cas réels.
- **Échanger** : Chacun est invité à réagir et poser des questions afin de profiter de l'expertise des animateurs de l'Assurance retraite.

La mise en place de ce dispositif est soumise à la signature d'une convention de partenariat. Ces interventions sont gratuites et offrent une grande modularité.



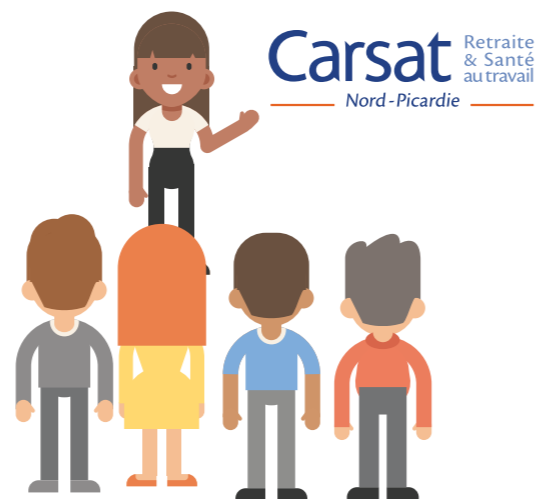
D'AILLEURS, CONNAISSEZ-VOUS...

...les services retraite en ligne ? En quelques clics, des informations pour mieux préparer le passage à la retraite dans les différents espaces à votre disposition (Salariés, retraités, entreprises).

Rendez-vous sur www.lassuranceretraite.fr

L'OFFRE DE CONSEIL RETRAITE EN ENTREPRISE

La Carsat Nord-Picardie vous propose de construire ensemble des projets d'accompagnement de vos salariés en fin de carrière : en effet, le vieillissement de vos salariés n'est pas sans risques pour le fonctionnement de votre entreprise (arrêts maladie et inaptitude, baisse de motivation, perte des compétences clés de l'entreprise, départs en retraite non préparés...). La Carsat permet à votre mission de ressources humaines de mieux accompagner vos salariés lors du passage à la retraite.



EN PRATIQUE ?

Pour vous accompagner en matière de connaissance de la législation retraite et des dispositifs possibles, la Direction de la Relation Employeur (DRE) de la Carsat Nord-Picardie vous propose une offre de services spécifique et adaptée.

1 - Prenez contact avec la Carsat Nord-Picardie

Nous vous renseignerons sur les modalités d'organisation et vous accompagnerons pour que notre visite soit un rendez-vous réussi !

2 - Construisons ensemble la rencontre qui vous convient

Un contact préalable avec la direction ou les services de ressources humaines de l'entreprise sera nécessaire pour mieux connaître votre entreprise et vos salariés. Nous vous présenterons ainsi nos dispositifs et modalités d'accompagnement de vos salariés, adaptés à votre entreprise. Nous conviendrons alors ensemble d'une date et d'un lieu favorable à l'échange.

3 - Organisons un rendez-vous utile et réussi

Se tiendra alors, dans vos locaux, une réunion d'information à l'attention de votre service ressources humaines, de vos partenaires sociaux et, plus particulièrement, de vos salariés de 55 ans et plus.

Ce dispositif d'accompagnement des seniors s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec) de l'entreprise.

Nous contacter : fonctionconseilentreprise@carsat-nordpicardie.fr



LES THEMES ABORDES

- le fonctionnement des différents régimes de retraite
- le droit à l'information sur la retraite et ses supports
- le relevé individuel de situation et l'estimation indicative globale
- les différentes situations au regard des droits à la retraite (service militaire, chômage, maladie, trimestres pour enfants...)
- les démarches à effectuer pour préparer sa retraite
- l'âge de départ à la retraite (âge légal, dispositifs de départs anticipés, âge du taux plein)
- les délais à respecter
- la formule de calcul de retraite du régime général (salaire annuel moyen, détermination du taux de pension, durée d'assurance)
- les dispositifs de prolongation d'activité (surcote, retraite progressive, cumul emploi-retraite)
- les régimes de retraite complémentaire
- les services en ligne
- les pensions de réversion
- la mise en œuvre des plans d'accords « seniors », notamment pour l'aménagement des fins de carrières et la transition entre activité et retraite,
- les contrats de générations (dispositif pour le maintien en emploi des seniors, l'insertion durable de jeunes et la transmission de compétences),
- l'explication de la réforme des retraites (loi du 9 septembre 2010)
- l'explication de la réforme « Hollande » (départs anticipés à 60 ans),

...Et bien entendu, répondre à l'ensemble des questions qui se posent !

L'accompagnement à la retraite de vos salariés



Nous contacter :

fonctionconseilentreprise@carsat-nordpicardie.fr

www.lassuranceretraite.fr

www.carsat-nordpicardie.fr

www.entreprendre-ensemble.info



Contacts